



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

ALLOCATIONS DE THESE DE L'IRSEM
EN SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES - 2013



DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 novembre 2012

(envoi des dossiers par voie postale ET par voie électronique)

Nom et prénom du candidat :

Titre de la thèse :

.....

.....

.....

Université :

Discipline :

Année d'inscription en 1^{ère} année de thèse :

Année de thèse à la rentrée 2012-2013 :

Date de soutenance envisagée :

Renouvellement de l'allocation :

Oui, si oui, précédente(s) allocation(s) obtenue(s) en :

Non

Nom et prénom du directeur de thèse :

.....

Laboratoire de rattachement :

Directeur de laboratoire :

Co-tutelle (éventuelle)

Co-directeur :

MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE RENOUVELLEMENT

Année 2013

L'IRSEM attribue pour l'année 2013, 10 allocations de recherche, allouées sur critère d'excellence, qui s'adressent à de jeunes chercheurs engagés dans une thèse intéressant les sciences politiques et sociales et dont les sujets de thèse s'insèrent dans un des domaines d'études suivants:

1. Etudes des nouveaux conflits
2. Pensée stratégique et nouveaux concepts
3. Armement et prolifération
4. Sécurité européenne et transatlantique
5. Sécurités régionales comparées
6. Défense et société
7. Enjeux juridiques de la défense

1 – Le montant annuel de l'allocation est de **10 000 €** par allocataire.

Peut être allocataire tout doctorant ayant déposé un dossier dûment complété dans les délais impartis par l'appel à candidature.

Les allocations de thèses de l'IRSEM s'adressent **en priorité** à des doctorants non-salariés et ne bénéficiant pas d'autres aides à la recherche.

Les candidatures de doctorants salariés seront examinées par le Conseil scientifique de l'IRSEM qui tiendra compte de la nature de l'emploi et du temps de travail mensuel consacré à cette (ou ces) activité(s) salariée(s).

L'allocation ne donne pas droit à des indemnités de chômage. A la demande expresse du bénéficiaire, l'IRSEM peut délivrer une attestation d'attribution d'une allocation de recherche.

2 - Les allocations de thèse de l'IRSEM en sciences politiques et sociales sont ouvertes à tout candidat inscrit en thèse au moment du dépôt du dossier de candidature.

3 – Peuvent faire acte de candidature :

- Tout doctorant, sans distinction de nationalité, inscrit dans une université française et rattaché à un laboratoire français.
- Tout doctorant de nationalité française inscrit dans une université étrangère.

Il peut exister une co-direction de thèse avec une autre université française ou étrangère.

4 - Les dossiers de candidature sont soumis au Conseil scientifique de l'IRSEM qui décide de l'attribution de ces allocations.

Les dossiers de candidature sont évalués et sélectionnés suivant les critères suivants :

- La valeur scientifique du projet de thèse
- L'intérêt de la recherche pour la défense,
- La valeur du candidat,
- La valeur du laboratoire d'accueil et la qualité de l'encadrement,

5 – L'allocation est attribuée pour une durée d'un an.

Cette allocation est une aide à la recherche ponctuelle qui n'a pas vocation à être renouvelée.

Tout candidat peut cependant demander un renouvellement de l'allocation, qui peut être accordée à titre très exceptionnel. Il doit pour cela établir un nouveau dossier de candidature comprenant un état des travaux effectués depuis sa précédente demande ; ce dossier est soumis une nouvelle fois au Conseil scientifique de l'IRSEM qui l'étudiera au même titre que les autres demandes.

6 – Chaque candidat est officiellement informé par courrier de la décision prise par la Commission de sélection des allocations de thèse.

7 – Un contrat de recherche est adressé par l'IRSEM à chaque bénéficiaire de l'allocation. Ce contrat est nominatif.

Ce contrat est signé, d'une part, par l'allocataire, et d'autre part, par les autorités du ministère de la défense. Lorsque toutes les parties ont visé le contrat, ce dernier est notifié à l'allocataire qui en accuse réception.

Ce contrat définit notamment les obligations imposées à l'allocataire.

8 – Le paiement intervient en deux versements après remise par l'allocataire des travaux exigés dans le contrat :

- Un acompte de 5 000 € versé en mars 2013 après la remise, par le doctorant, de l'état de l'avancement de la thèse sous la forme d'un plan, d'une note méthodologique et d'une bibliographie,
- Le solde, de 5 000 €, en fin d'année 2013, après la remise au 1^{er} octobre 2013, par le doctorant, d'un article de 40 pages, destiné à être publié dans les collections de l'IRSEM ». Le sujet de cet article est défini avec la direction scientifique de l'IRSEM et selon les thématiques de recherche du doctorant.

Un échéancier de remise de ces travaux est fourni au moment de la notification du contrat.

Les travaux demandés, justifiant le paiement de l'allocation, doivent être rédigés en français ou en anglais, selon les besoins de l'IRSEM et en accord avec le doctorant.

Il est explicitement rappelé que les deux versements n'interviennent que si le bénéficiaire a rempli **toutes les obligations** inscrites dans le contrat.

9 – L'allocataire s'engage également à prendre part aux activités scientifiques et académiques de l'IRSEM,

- à participer activement au Séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM,
- à rédiger des notes, des fiches ou des articles pour les productions scientifiques de l'IRSEM,

- à présenter ses travaux dans le cadre des diverses activités mises en place par l'IRSEM,
- à mentionner le titre « Doctorant allocataire de l'IRSEM » dans toute publication et toute communication scientifique,
- à déposer un exemplaire de sa thèse au Bureau des Etudes et de la Recherche doctorale de l'IRSEM et au Centre de documentation de l'Ecole militaire, une fois celle-ci soutenue,
- à mentionner l'aide qu'il a reçue de l'IRSEM en cas de publication de sa thèse.

Compte tenu du contexte international, de nombreux pays ou zones régionales revêtent un potentiel à risque très élevé. Par soucis de sécurité, l'IRSEM n'attribuera pas d'allocations de thèse à des candidats dont des terrains d'enquête dans ces pays ou zones sont requis pendant la durée du financement.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- le présent dossier de candidature, dûment complété
- un *curriculum vitae* détaillé du candidat
- une liste des publications et des travaux du candidat
- un *curriculum vitae* détaillé du ou des directeur(s) de thèse
- une lettre d'appréciation rédigée et signée par le ou les directeur(s) de thèse
- une attestation d'inscription en thèse
- un relevé d'identité bancaire ou postal avec les numéros d'IBAN – BIC/Swift et le logo de la banque

1) pour une première demande d'allocation de thèse :

- un exemplaire du mémoire du master 2 (qui pourra ensuite être soit restitué au candidat soit remis au Centre de documentation de l'Ecole militaire, pour référencement et archivage)

2) pour un renouvellement d'allocation de thèse :

- une note de l'état d'avancement des travaux (entre 10 à 15 pages)

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CORRECTEMENT REMPLI NE SERA PAS EXAMINE

CALENDRIER

- Septembre 2012 : Début de la campagne Allocations de thèses de l'IRSEM en sciences politiques et sociales
- **15 novembre 2012 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature (envoi des dossiers par voie postale – cachet de la poste faisant foi - et voie électronique)**
- Décembre 2012 : Commission de sélection des allocations de thèse de l'IRSEM en sciences politiques et sociales
- Janvier 2013 : Nomination des doctorants et notification des contrats doctoraux
- Mars 2013 : Remise par le doctorant d'un état de l'avancement de la thèse sous la forme d'un plan, d'une note méthodologique et d'une bibliographie et Paiement de la première tranche
- 1er octobre 2013 : Remise par le doctorant d'un article de 40 pages, destiné à être publié dans les collections de l'IRSEM
- Novembre 2013 : Paiement du solde

**Ce dossier et toutes les pièces constitutives du dossier de candidature
doivent être envoyés avant le 15 novembre 2012**

par voie électronique à : guillaume.pichard@defense.gouv.fr

ET

par voie postale :

**Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire
à l'attention du Responsable des Etudes et de la Recherche doctorale
Campagne Allocation de thèses en sciences politiques et sociales 2013
Ecole Militaire
Case 46
1, Place Joffre
75700 Paris SP 07**

CANDIDAT

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Identifiant Défense : _____
(n° JAPD – le cas échéant)

N° de sécurité sociale : _____
(fournir la carte Vitale pour les français)

Situation de famille : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

Année d'inscription en 1ère année de thèse : _____

Année de thèse à la rentrée 2012-2013 : _____

Date de soutenance envisagée : _____

Université : _____

Laboratoire d'accueil : _____

Université (en cas de co-tutelle) : _____

Laboratoire d'accueil : _____

Activité salariée : **Oui** **Non**

Employeur : _____

Fonction : _____

Date d'embauche : _____

Temps de travail mensuel : (nombre d'heures) _____

DIRECTEUR DE THESE

Il appartient au directeur de thèse de faire respecter les obligations contractuelles de la convention.

Il est chargé de rédiger une lettre d'appréciation sur le profil et le travail du candidat qu'il remettra dans le dossier de candidature.

Nom : _____

Prénoms : _____

Qualité : _____

Université, département, laboratoire d'appartenance : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse privée : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

*A
Le,*

Signature du directeur de thèse,

SECOND DIRECTEUR DE THESE en cas de CO-TUTELLE

Il appartient également au co-directeur de thèse de faire respecter les obligations contractuelles de la convention.

Il est chargé de rédiger une lettre d'appréciation sur le profil et le travail du candidat qu'il remettra dans le dossier de candidature.

Nom : _____

Prénoms : _____

Qualité : _____

Université, département, laboratoire d'appartenance : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse privée : _____

Téléphone : _____

Télécopie : _____

Adresse électronique : _____

*A
Le,*

Signature du directeur de thèse,

RESUME DE LA THESE

I - TITRE DE LA THESE

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA THESE (à renseigner en fin de document)

L'objet doit préciser les "**objectifs scientifiques**" de la recherche. Il sera rédigé comme un résumé documentaire, en soulignant les mots-clés essentiels du programme en vue d'un traitement informatisé. **Il ne devra en aucun cas excéder 300 caractères.**

III - RESUME DE LA THESE (à renseigner en fin de document)

Un texte qui n'excédera pas 4 pages dactylographiées, rédigé dans un style impersonnel, posera clairement la problématique, les objectifs, la méthodologie et exposera l'intérêt que peut présenter ce sujet pour l'IRSEM et le Ministère de la défense dans son ensemble.

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier de candidature et m'engage à informer l'IRSEM de tout changement relatif à ma situation.

A

Le,

Signature du candidat,